Communiqué de presse
26 septembre 2025

Moratoire potentiel sur le solaire et l'éolien : La FFPA exprime son inquiétude et appelle au dialogue

La Fédération Française des Producteurs Agrivoltaïques (FFPA) a pris connaissance, comme l'ensemble de la filière, des informations relayées dans la presse concernant un éventuel moratoire sur le solaire et l'éolien terrestres. La FFPA se tient solidaire de l'ensemble de la filière des énergies renouvelables.

Si cette annonce devait se confirmer, elle constituerait une source d'inquiétude majeure pour les agriculteurs engagés dans des projets agrivoltaïques.

L'**agrivoltaïsme**, défendu et porté par les agriculteurs au sein de la FFPA, associe sur une même surface une production agricole principale et une production d'énergie solaire complémentaire.

La FFPA rappelle que les agriculteurs ne peuvent être pris en otage de débats politiques. L'agrivoltaïsme n'est pas un enjeu accessoire : il s'agit d'une solution agricole et territoriale indispensable, au croisement de la souveraineté alimentaire et énergétique de la France.

En tant que fédération représentée par des agriculteurs, la FFPA appelle à ouvrir sans délai un **dialogue constructif** avec les pouvoirs publics afin de garantir la continuité des projets ancrés dans les territoires ruraux, sécuriser les exploitations et offrir à la filière un cadre clair, stable et durable.

Nous devons rappeler avec force que nos projets sont avant tout agricoles : ils sont une bouffée d'oxygène pour des centaines d'exploitations qui en ont besoin.

C'est ensemble, en tant que filière unie et porte-voix des agriculteurs, que nous devons défendre ce message.

FFPA – 17 cours Xavier Arnozan – 33000 Bordeaux - www.ffpa.fr
Contact : contact@ffpa.fr